Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260402-0426032026-DE

BRÉLIDY
Entre Joudy et Théoulas

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DE LA COMMUNE DE BRELIDY**
**Séance du 26 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à 19 heures 15, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.

**Date de la convocation** : 22 mars 2026

**Membres du conseil municipal présents :** Pierre-Marie GAREL, Pierre PEUCH, Armelle FUSTEC, Edith LE GUEN, Dominique COROYER, Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER, Nelly LE LUYER, Damien MALINAS, Nicolas BILLIOU, Vanessa MARTIN, Clément JEZEQUEL

**Membres absents excusés :**

**Membre absent non excusé : 0**

Effectif légal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11

**Secrétaire de séance** : Clément JEZEQUEL

## Délibération n° 4_26/03/2026 : Délégués au Comité d'entraide

Suite au renouvellement du Conseil municipal, Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune au Comité d'entraide pour la durée du mandat.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de désigner :**

- **Titulaire : Edith LE GUEN**
- **Suppléant : Vanessa MARTIN**

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Pierre-Marie GAREL

MAIRIE DE BRELIDY 29140

Le secrétaire de Séance,
Clément JEZEQUEL